

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 06 DECEMBRE 2023

Convocations adressées le : mercredi 29 novembre 2023  
Nombre de délégués titulaires présents : 6  
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 3  
Nombre de pouvoirs attribués : 0  
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9  
Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents :**

Armelle AUDIN ; Christophe BOULANGER ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Michel GILLOT ; Patrick LEFRANCOIS ; Laurent RAYMOND.

### **Suppléants à voix délibérative :**

Pascale DEVALLEE ; Aude GOBLET ; Michel PADONOU.

### **Suppléants sans voix délibérative :**

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

### **Absents excusés:**

Frédéric AUGIS ; Alain BENARD ; Corinne CHAILLEUX ; Cédric DE OLIVEIRA ; Emmanuel FRANCOIS ; Christian GATARD ; Sébastien MARAIS ; Franck MAZET ; Brigitte PINEAU ; Nathalie SAVATON ; Gérard SERER.

### **Secrétaire de séance :**

Michel PADONOU

**C 23/12/06 - INSTITUTIONS - INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE  
PRESIDENT ET PAR DELEGATION**

Monsieur Christophe BOULANGER, 1<sup>er</sup> Vice-Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales et par délibération en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

➤ **Signature des arrêtés ci-dessous :**

- **Arrêté 2023/44** : Cession véhicule Renault Clio AV-670-KE
- **Arrêté 2023/45** : Délégation de signature à Monsieur Grégoire ISIDORE, Responsable du service Tramway et systèmes
- **Arrêté 2023/46** : Arrêté modificatif de l'arrêté 2023/41 Cession bus 265
- **Arrêté 2023/47** : Délégation du Président aux Vice-Présidences

➤ **Signature de la décision ci-dessous :**

- **Décision 2023/04** : Représentation du Syndicat des Mobilités de Touraine par Monsieur Quentin LAFOY à l'Assemblée générale ordinaire des propriétaires – immeuble sis 2038\_1 AFUL EQUERRE rue Blaise Pascal – 37000 Tours le 15 novembre 2023.

➤ **Signature des marchés ci-dessous :**

Numéro de marché	Attributaire	Objet	Montant en € HT	Date de notification
23TR008	SATIS CONSEIL	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DE LA CONCESSION DE MOBILIER URBAIN	39 900 € HT	26/10/2023
23009T01	TEST SAS	REALISATION DE L'ENQUETE DEPLACEMENTS FREQUENCE PLUS SMT 2024	101 850 € HT	20/11/2023

**Avenants passés par le mandataire pour le SMT :**

Avenant n°2 Marché de Design Créateur pour l'identité et l'expression culturelle de la Ligne 2 de Tramway de la métropole Tourangelle  
Titulaire : RCP DESIGN GLOBAL  
Avenant notifié le 20/11/2023

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 ; et L. 5211-10 ;

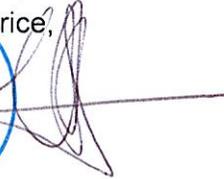
**Vu** la délibération du Comité syndical du 30 mai 2023 ;

Le Comité syndical après en avoir délibéré,

- **ACTE** les décisions prises par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

**Le Comité syndical adopte à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Michel PADONOU</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Soazic LE GUEN</p>
---	---